

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17089949

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 15 JUIN 2017

Le Greffier

N° d'entreprise : **0822.883.761**

Dénomination

(en entier) : **MULTI DESTOCK**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Léopold III, 25/1 - 7134 Péronnes-Lez-Binche**

Objet de l'acte : Transfert de parts sociales - Démission - Nomination - Décharge

L'assemblée générale du 10 décembre 2016 a pris acte du transfert effectif au profit de Monsieur Donato FASCELLA des 150 parts du capital social cédées par Monsieur Johan ORLOWSKI.

L'assemblée a pris acte de la démission de ses titre et fonctions de gérant de la société présentée par Monsieur Johan ORLOWSKI, domicilié à 7141 Morlanwelz (ex Carnières), rue Vieille Eglise-bas, 32A (NN 770628-325.09).

Elle a accepté cette démission avec effet au 10 décembre 2016.

Tous les pouvoirs conférés antérieurement à Monsieur Johan ORLOWSKI sont par conséquent supprimés à partir du 10 décembre 2016.

En remplacement du gérant démissionnaire, l'assemblée générale a nommé la société privée à responsabilité limitée IH INVEST, dont le siège est établi à B-7100 La Louvière, rue Victor Garin, 123, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0817.952.696, par la personne de son représentant permanent, Monsieur Donato FASCELLA, domicilié à B-7100 La Louvière, rue Victor Garin, 123 (NN 771224 119 86), qui a accepté.

Le mandat de la société privée à responsabilité limitée IH INVEST a pris cours le 10 décembre 2016 pour une durée indéterminée.

Il pourra être rémunéré.

Par vote spécial, l'assemblée a ensuite donné décharge au gérant démissionnaire, Monsieur Johan ORLOWSKI, pour l'exécution de son mandat jusqu'au 10 décembre 2016.

IH INVEST SPRL, gérant de la SPRL MULTI DESTOCK,
par la personne de son représentant permanent, Donato FASCELLA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).